

Météo France

Etablissement Public National à caractère administratif

73, Avenue de Paris

94160 SAINT-MANDE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Cailliau Dedouit et Associés
19 rue Clément Marot
75008 Paris

Alliance-Experts - COFACOM
11 rue de Wattignies
75012 Paris

Météo France

Etablissement Public National à caractère administratif
73, avenue de Paris
94160 SAINT-MANDE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux autorités de Tutelle de l'Etablissement Public Météo France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Etablissement Public National Météo France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les établissements publics, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et des établissements publics et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

- La note 5.10 – « Provisions pour risques et charges » présente les différentes provisions comptabilisées au passif de Météo France. Nous nous sommes assurés du bien-fondé des modalités d'estimation des provisions pour risques et charges et de l'information en annexe qui en est donnée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de l'ordonnateur.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de l'ordonnateur, de l'agent comptable et des personnes constituant la gouvernance, relatives aux comptes consolidés

Il appartient à l'agent comptable, en relation avec l'ordonnateur, d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français applicables aux établissements publics nationaux ainsi qu'à l'ordonnateur et à l'agent comptable de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de

comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'ordonnateur d'évaluer la capacité de l'Etablissement à poursuivre son exploitation, et à l'agent comptable de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Etablissement ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Etablissement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'ordonnateur et l'agent comptable, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par l'agent comptable de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Établissement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés

jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 11 mars 2022

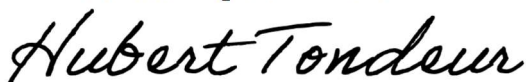
Les commissaires aux comptes

Cailliau Dedouit et Associés



Rémi SAVOURNIN

Alliance-Experts - COFACOM



Hubert TONDEUR



METEO-FRANCE

Etablissement Public au capital de 165 766 270 euros

Siège social : 73, Avenue de Paris

94165 Saint-Mandé Cedex

Comptes consolidés au 31 décembre 2021

Sommaire

BILAN CONSOLIDÉ	3
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ	4
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	5
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	6
ANNEXE	7
1. Contexte et présentation du groupe	7
2. Evènements de la période	8
3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
3.1. Principes généraux de consolidation	9
3.2. Comptabilisation des acquisitions d'entreprises et des écarts d'acquisition	9
3.3. Immobilisations incorporelles	10
3.4. Immobilisations corporelles	10
3.5. Immobilisations financières	11
3.6. Créances et comptes rattachés	11
3.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement	11
3.8. Régies d'avance et de recettes	11
3.9. Provisions pour indemnités de départ en retraite et engagements similaires	11
3.10. Autres provisions	11
3.11. Produits constatés d'avance	11
3.12. Chiffre d'affaires	12
3.13. Charges et produits exceptionnels	12
3.14. Impôt sur les résultats	12
3.15. Elimination des comptes et transactions réciproques	13
3.16. Résultat par actions	13
4. Périmètre de consolidation	13
5. Notes sur le bilan et le compte de résultat	14

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Notes	31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Dépréciations	Net	Net
Immobilisations incorporelles	5.1	31 019	(24 645)	6 374	5 414
<i>Dont Ecart d'acquisition</i> (1)		1 771	(1 131)	640	802
Immobilisations corporelles	5.2	521 936	(317 329)	204 607	208 092
Titres mis en équivalence	5.3	1 700	-	1 700	1 503
Immobilisations financières	5.4	747	-	747	804
Total de l'actif immobilisé		555 402	(341 974)	213 428	215 813
Clients et comptes rattachés	5.5	30 949	(2 077)	28 872	33 470
Autres créances et comptes de régularisation	5.6	12 342	-	12 342	12 361
Impôts différés actifs		-	-	-	-
Trésorerie et disponibilités	5.7	51 843	-	51 843	35 919
Régies d'avances et accreditifs	5.7	48	-	48	56
Comptes de régularisation	5.8	2 519	-	2 519	2 285
Total de l'actif circulant		97 701	(2077)	95 624	84 091
Total de l'actif		653 103	(344 051)	309 052	299 904
CAPITAUX PROPRES					
Capital social	5.9			165 766	162 461
Réserves consolidées				60 335	54 905
Résultat net part du groupe				(5 827)	5 430
Total des capitaux propres part du groupe				220 274	222 796
Intérêts minoritaires				1 300	1 137
Total des capitaux propres				221 574	223 933
Provisions pour risques et charges	5.10			28 602	25 928
Ecart d'acquisition				(12)	(12)
Total des provisions				28 590	25 916
Emprunts et dettes financières	5.11			1 236	1 691
Dettes fournisseurs				7 382	6 901
Autres dettes	5.12			19 153	13 652
Produits constatés d'avance	5.12			31 117	27 811
Total du passif				309 052	299 904

1) Conformément au nouveau règlement 2020-01, les écarts d'acquisition ne sont plus présentés au bilan dans une rubrique distincte mais sont présentés au sein de la rubrique « Immobilisations Incorporelles ». Cette présentation a été également appliqué pour l'exercice 2020.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Chiffre d'affaires	5.13	57 089	49 738
Subventions d'exploitation	5.14	250 367	240 900
Reprises d'exploitation	5.14	10 719	20 691
Autres produits	5.14	97 384	90 882
Produits d'exploitation		415 559	402 211
Achats consommés		(445)	(158)
Impôts et taxes		(19 461)	(19 546)
Salaires		(153 887)	(151 618)
Charges sociales (1)		(81 154)	(82 660)
Autres charges externes		(134 956)	(105 264)
Autres charges de gestion courante		(198)	(323)
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	5.15	(30 940)	(36 533)
Charges d'exploitation		(421 042)	(396 102)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(5 483)	6 109
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5.15	(162)	(17)
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(5 645)	6 092
Produits financiers	5.16	24	23
Charges financières	5.16	(15)	(25)
Résultat financier		9	(2)
Résultat courant des entreprises intégrées		(5 636)	6 090
Produits exceptionnels	5.17	20	10
Charges exceptionnelles	5.17	(458)	(102)
Résultat exceptionnel		(438)	(92)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		(6 074)	5 997
Impôts sur les bénéfices	5.18	288	(484)
Impôts différés	5.18	4	0
Résultat net des sociétés intégrées		(5 782)	5 514
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	5.3	198	77
Résultat net de l'ensemble consolidé		(5 584)	5 591
Intérêts minoritaires		243	161
Résultat net - part du groupe		(5 827)	5 430

(1) y compris la participation des salariés.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(5 584)	5 591
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :		
- Dotation nette aux amortissements et provisions	25 245	22 050
- Plus ou moins-values de cession	49	95
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(198)	(77)
- Impôts différés	(4)	(0)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation :		
- Variations de stock	-	-
- Variations des dettes et créances d'exploitation	13 887	2 349
<i>dont Variations des créances</i>	4 383	(1 346)
<i>dont Variations des dettes</i>	9 503	3 694
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	33 394	30 008
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(2 276)	(2 125)
- Acquisitions d'immobilisations corporelles	(18 468)	(21 238)
- Acquisitions d'immobilisations financières	(4)	(92)
- Cessions d'immobilisations corporelles	-	-
- Cessions d'immobilisations financières	61	13
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(20 687)	(23 444)
OPERATIONS DE FINANCEMENT		
- Financement externe de l'actif	3 305	(1 248)
- Dividendes versés aux minoritaires	(80)	(75)
- Subventions d'investissements reçues	439	30
- Augmentation des emprunts	10	600
- Remboursement des emprunts	(280)	(1 006)
- Variation nette des concours bancaires	(185)	212
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	3 209	(1 486)
VARIATION DE TRESORERIE		
	15 916	5 078
Trésorerie à l'ouverture	35 975	30 896
Trésorerie à la clôture	51 891	35 975
VARIATION DE TRESORERIE		
	15 916	5 078

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'euros	Capital social	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres - Part groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 31/12/2019	143 726	51 753	3 233	198 712	1 051	199 763
Augmentation de capital	18 735			18 735		18 735
Affectation du résultat		3 233	(3 233)			-
Dividendes aux minoritaires					(75)	(75)
Autres variations		(81)		(81)		(81)
Résultat de l'exercice			5 430	5 430	161	5 591
Situation au 31/12/2020	162 461	54 905	5 430	222 796	1 137	223 933
Augmentation de capital	3 305			3 305		3 305
Affectation du résultat		5 430	(5 430)			-
Dividendes aux minoritaires					(80)	(80)
Autres variations		-		-		-
Résultat de l'exercice			(5 827)	(5 827)	243	(5 584)
Situation au 31/12/2021	165 766	60 335	(5 827)	220 274	1 300	221 574

ANNEXE

1. Contexte et présentation du groupe

Contexte

Météo-France est un établissement public de l'Etat à caractère administratif. Cet établissement, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, est placé sous la tutelle du MTES.

En application de l'article 13 de la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985 relative aux comptes consolidés de certaines sociétés commerciales et entreprises publiques modifié par l'article 136-I de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière (LSF), les établissements publics de l'État sont tenus d'établir et de publier des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe dès lors qu'ils contrôlent une ou plusieurs personnes morales ou exercent sur elles une influence notable.

Présentation du Groupe

Météo-France a pour mission de surveiller l'atmosphère, le climat, l'océan superficiel et le manteau neigeux, d'en prévoir les évolutions et de diffuser les informations correspondantes.

Il exerce les attributions de l'Etat en matière de sécurité météorologique des personnes et des biens. A ce titre, il assure, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et s'il y a lieu dans le cadre de conventions, la satisfaction des besoins exprimés, notamment par les services chargés en métropole et outre-mer de la sécurité civile, de la prévention des risques majeurs et de la sûreté nucléaire. Il exerce auprès de ces services un rôle d'expertise dans les domaines de sa compétence.

Il assure de même, dans les domaines de sa compétence, la satisfaction des besoins du ministère de la défense.

Il met en œuvre un système d'observation, de traitement des données, de prévision, d'archivage et de diffusion lui permettant d'accomplir ses missions.

Il est chargé, notamment :

- d'assurer la gestion et la maintenance du réseau d'observation météorologique, avec en particulier pour objectif d'en garantir la qualité météorologique ;
- de coordonner et d'harmoniser avec la sienne l'observation météorologique effectuée par d'autres organismes publics ;
- de conserver la mémoire du climat. A cet effet, il constitue et gère notamment la banque de données climatologiques nécessaire aux activités nationales ou confiée à la responsabilité de la France par des conventions internationales.

Il est, en outre, chargé des tâches suivantes :

- a) participer par ses activités de recherche et de développement, dans le cadre national ou dans celui de programmes internationaux auxquels la France participe, à l'amélioration de l'observation et de la connaissance de l'atmosphère et de ses interactions avec les autres milieux naturels, les activités humaines et le climat ;
- b) représenter la France au sein de l'Organisation météorologique mondiale et de toute organisation internationale ou européenne ayant vocation à s'occuper de météorologie ; remplir les engagements de la France à cet égard ;
- c) satisfaire les besoins en assistance météorologique nécessaire à la sécurité aéronautique ;
- d) contribuer au développement économique et à l'amélioration de la qualité de la vie en répondant aux besoins d'information des différents secteurs d'activités ;
- e) définir, assurer et contrôler la formation des personnels civils et militaires spécialistes en météorologie ainsi que leur perfectionnement et concourir, de manière générale, à l'enseignement de la météorologie
- f) contribuer à la mise en œuvre de la coopération technique en matière météorologique.

Météo-France intervient ainsi en faveur des services de l'Etat en charge de la sécurité civile, des transports, de la prévention des risques naturels, de la défense nationale et de la sécurité nucléaire.

Météo-France est par ailleurs l'opérateur en charge des services météorologiques à l'aéronautique civile et exerce une activité commerciale auprès des professionnels et du grand public.

2. Evènements de la période

Crise du Coronavirus et télétravail

Malgré les reprises épisodiques de la pandémie et grâce à la mise en place de modes d'organisation adaptés (télétravail, outils distants,...), l'activité s'est poursuivie sans altération majeure du fonctionnement des entités du groupe Météo France et la clôture des comptes consolidés a été opérée dans les délais habituels.

La reprise économique soutenue par les plans de relance au plan national a offert un environnement favorable à la poursuite des différents projets et à l'atteinte des objectifs.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

Dans les notes relatives aux états financiers ci-après, les termes « Groupe Météo-France », « le Groupe » et « Météo-France » définissent l'établissement public Météo-France et ses filiales consolidées. L'utilisation du terme « L'établissement public Météo-France » caractérise la société mère du Groupe Météo-France.

Sauf indication contraire, les informations chiffrées des tableaux sont données en milliers d'euros. Les comptes consolidés du Groupe Météo-France arrêtés au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et notamment le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2020-01.

Ce règlement n°2020-01 remplace pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021 le règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

3.1. Principes généraux de consolidation

Date de clôture des comptes :

Les sociétés consolidées, à l'exception de CERFACS, ont arrêté leurs comptes à la fin de l'année civile.

Les comptes de la société CERFACS établis au 31 décembre de l'année civile sont une projection des comptes réalisée par leurs Commissaires aux comptes à partir d'une situation intermédiaire au 30 septembre de la même année.

Périmètre et méthodes de consolidation :

- L'intégration globale

Les comptes des sociétés dans lesquelles Météo-France a, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de maîtriser leur activité sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

En particulier, ce pouvoir est présumé dans les sociétés dans lesquelles Météo-France exerce directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote.

- L'intégration proportionnelle

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

- L'intégration par mise en équivalence

Les titres de participation des sociétés dans lesquelles Météo-France exerce une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. L'influence notable est présumée lorsque Météo-France détient directement ou indirectement entre 20% et 50% des droits de vote de l'entité.

3.2. Comptabilisation des acquisitions d'entreprises et des écarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de la juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur le revenu, les coûts ou la valeur de marché.

Lorsqu'elle est positive, la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée dans le bilan consolidé sous le poste « écarts d'acquisition » pour les sociétés consolidées par intégration globale.

Les écarts d'acquisition sont amortis au cas par cas selon la méthode linéaire sur une durée ne dépassant pas 10 ans.

La valeur des écarts d'acquisition fait l'objet d'un examen lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue. De tels événements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables

présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus à la date de l'acquisition.

Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle. La valeur actuelle est déterminée en fonction des perspectives de rentabilité, des synergies attendues de l'intégration de l'entreprise aux activités du Groupe ainsi que de la valeur stratégique de cette entreprise pour le Groupe.

Lorsqu'elle est négative, la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée au compte "Provisions pour risques et charges" au passif du bilan et rapportée de façon linéaire au résultat sur une durée de 3 ans avec utilisation du prorata temporis.

3.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût de revient et comprennent notamment les éléments suivants :

- les concessions, brevets et droits assimilés acquis auprès de sociétés extérieures au Groupe et amortis sur une période de 3 ans ;
- les autres immobilisations incorporelles amortissables amorties sur une période allant de 3 à 4 ans.

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur actuelle des immobilisations incorporelles et comptabilise un amortissement complémentaire ou une dépréciation si la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur actuelle.

3.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition ou de production. Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leurs durées d'amortissement, sont significativement différentes.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire par application de taux homogènes au sein du Groupe :

	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Constructions	20 à 60 ans	Linéaire
Installations spécifiques à l'établissement Météo-France (a)	2 à 30 ans	Linéaire
Installations générales des bâtiments	10 ans	Linéaire
Matériel et outillage	3 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 à 11 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 6 ans	Linéaire
Mobilier et matériel de bureau	5 à 10 ans	Linéaire

(a) Les amortissements pratiqués sur des périodes de plus de quinze ans concernent principalement les installations liées aux radars de précipitations

Lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur, le Groupe évalue la valeur actuelle des immobilisations corporelles et comptabilise un amortissement complémentaire ou une dépréciation si la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur actuelle.

3.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites à leur coût historique d'acquisition. Une dépréciation est constatée si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

3.6. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle des créances étant déterminée au cas par cas en fonction d'éventuelles difficultés de recouvrement ou de l'exercice de procédures judiciaires ou contentieuses.

3.7. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement incluent les disponibilités en caisse, les dépôts à vue et les placements à court terme très liquides, c'est-à-dire les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Une dépréciation des valeurs mobilières de placement est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

3.8. Régies d'avance et de recettes

L'établissement public Météo-France a un dispositif de régies d'avance et de régies de recettes, dans lequel :

- les régisseurs d'avance sont chargés, pour le compte des agents comptables, de payer des dépenses urgentes ou de faible montant,
- et les régisseurs de recettes sont chargés, pour le compte des agents comptables, de recouvrer les recettes liées aux prestations sur barème d'un montant < à 1500 € TTC.

3.9. Provisions pour indemnités de départ en retraite et engagements similaires

Compte tenu de son statut public, Météo-France ne verse pas d'indemnités de départ à la retraite. Cependant, la législation applicable pour certaines sociétés du Groupe prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Les indemnités de départ en retraite sont estimées à 548 K€ (478K€ pour Météo France International et 70K€ pour Predict Services).

3.10. Autres provisions

Des provisions sont constituées pour faire face aux coûts relatifs aux risques et charges en cours dans le Groupe. Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques, selon la nature des provisions.

3.11. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comprennent les subventions d'investissement, initialement classées (avant retraitement de consolidation) en capitaux propres.

Le poste subventions d'investissement est considéré comme un produit à rattacher aux résultats des exercices futurs. Les subventions d'investissement sont amorties sur une durée de vie égale à celle des biens amortissables financés par ces subventions.

3.12. Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Produits finis et marchandises : le chiffre d'affaires est constaté lors de la livraison. Ce principe entraîne l'enregistrement comptable de factures à établir ou de produits constatés d'avance, lorsque la facturation n'est pas en phase avec les flux physiques ;
- Prestations de services : les factures émises au titre de prestations de services sont constatées prorata temporis sur la durée des contrats associés ;
- Ayant un caractère normal et courant le chiffre d'affaires englobe les redevances pour concessions, brevets, licences, etc. (compte 7511 et 7516 du plan comptable général) ;
- Les comptes de la rubrique « 708. Produits des activités annexes » sont classés en « Autres produits », sauf le compte « 7087. Publications » qui conserve sa classification dans le chiffre d'affaires.
- Concernant Météo France International, s'agissant de contrats à long terme, le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement des coûts. En outre, ces derniers intègrent des aléas qui sont déterminés par la direction sur la base de l'estimation des risques techniques réalisés sur chaque projet

3.13. Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Pour Météo-France et conformément à l'instruction comptable commune DGFIP du 25 avril 2015, les comptes de charges et produits exceptionnels ont été supprimés de sa nomenclature à compter du 1^{er} janvier 2016.

3.14. Impôt sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à la somme des impôts exigibles de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Un impôt différé est constaté à la clôture lorsqu'il existe une situation fiscale latente et que la situation fiscale de la société le permet.

La situation fiscale latente résulte :

- des impôts à payer sur certains montants inclus dans les capitaux propres qui, en raison de dispositions fiscales particulières, n'ont pas été soumis à l'impôt sur les sociétés ou ont fait l'objet d'une imposition à un taux réduit ;
- des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposable ou déductible fiscalement au cours d'exercices différents.

Les impôts différés sont constatés à la suite des retraitements effectués sur les comptes consolidés, et notamment des retraitements d'harmonisation des principes comptables. En raison de leur non-déductibilité, aucun impôt différé n'est constaté sur les dotations aux amortissements des écarts d'évaluation et des écarts d'acquisition.

Le Groupe utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice qui seront en vigueur à la date à laquelle ces différences se renverseront. En conséquence, pour cet exercice le taux utilisé pour les impôts différés est de 26,5%.

Les impôts différés ont été retenus sur une base nette par entité fiscale. Aucun impôt différé actif n'est calculé si la situation fiscale de la société ne permet pas d'envisager une imputation possible de ces impôts. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Etablissement de la preuve d'impôt

La preuve d'impôt correspond au rapprochement entre la charge d'impôt total comptabilisée dans le résultat et la charge d'impôt théorique calculée en appliquant au résultat comptable avant impôt le taux applicable à l'entreprise consolidant, soit l'EPA Météo-France, sur la base des textes fiscaux en vigueur.

3.15. Elimination des comptes et transactions réciproques

Les soldes et les transactions intra groupe ainsi que les pertes et profits résultant de transactions intra groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les éliminations sont effectuées dans la limite du pourcentage d'intégration lorsque les opérations sont réalisées avec des sociétés intégrées proportionnellement.

3.16. Résultat par actions

Météo-France étant un établissement public n'a pas de capital subdivisé en nombre d'actions. La ligne capital correspond à des financements non rattachés à des actifs déterminés et aux contreparties des actifs mis à disposition par l'État.

4. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2021, le périmètre de consolidation du Groupe Météo-France, comprend trois sociétés consolidées par intégration globale, une par intégration proportionnelle et deux par mise en équivalence.

Périmètre de consolidation

Société	Adresse	N° de SIRET	% d'intérêt et de contrôle		Méthode de consolidation
			2021	2020	
Météo-France	73, avenue de Paris - Saint Mandé	18006003002117	100,00%	100,00%	Intégration Globale
Météorage	Hélioparc 2 - Avenue Pierre Angot - Pau	33952821800037	65,00%	65,00%	Intégration Globale
Météo France International	2, Avenue du Docteur Maurice Grynfogel - Toulouse	44023420100026	100,00%	100,00%	Intégration Globale
Predict Services	20, rue Daurat Castelnau Le Lez	49373220000032	33,33%	33,33%	Intégration Proportionnelle
Cerfacs	42, Avenue Gaspard Coriolis Toulouse	40787543400018	21,31%	21,31%	Mise en équivalence
Mercator	2, Avenue de l'aérodrome de Montaudran - Toulouse	52291157700016	24,00%	24,00%	Mise en équivalence

5. Notes sur le bilan et le compte de résultat

L'écart d'acquisition figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2021 est détaillé ci-après :

Note 5.1 - Immobilisations incorporelles

Les évolutions des immobilisations incorporelles en valeurs nettes au 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2021
Valeurs brutes	29 026	2 276	(78)	(204)	31 019
Ecart d'acquisition (1)	1 771	-	-	-	1 771
Frais de recherche et développement	227	-	-	(204)	23
Concession, brevets et droits similaires	22 477	579	(78)	828	23 806
Fonds commercial	1 190	-	-	-	1 190
Autres immobilisations incorporelles	1 411	184	-	-	1 595
Avances, acomptes sur immobilisation	1 950	1 512	-	(828)	2 634
Amortissements	(22 642)	(1 316)	78	204	(24 645)
Ecart d'acquisition (1)	(969)	(162)	-	-	(1 131)
Frais de recherches et développement	(226)	-	-	204	(22)
Concession, brevets et droits similaires	(21 379)	(1 003)	78	-	(22 304)
Fonds commercial	(43)	-	-	-	(43)
Autres immobilisations incorporelles	(993)	(151)	-	-	(1 145)
Valeurs nettes	5 414	959	-	-	6 374

Les concessions, brevets et droits similaires concernent principalement l'établissement public Météo-France.

Conformément au nouveau règlement 2020-01, les écarts d'acquisition ne sont plus présentés au bilan dans une rubrique distincte mais sont présentés au sein de la rubrique « Immobilisations Incorporelles ».

Détail des écarts d'acquisition :

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	31/12/2021
Valeur brute	1 771	-	-	1 771
Météorage	154	-	-	154
Météo France International	1 617	-	-	1 617
Amortissements	(969)	(162)	-	(1 131)
Météorage	(154)	-	-	(154)
Météo France International	(815)	(162)	-	(977)
Total des amortissements	802	(162)	-	640

Note 5.2 - Immobilisations corporelles

Les évolutions des immobilisations corporelles en valeurs nettes au 31 décembre 2021 s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2021
Valeurs brutes	510 564	18 469	(7 097)	-	521 936
Terrains	49 266	401	(14)	955	50 608
Constructions	209 085	528	(2)	6 117	215 728
Installations techniques, matériel et outillage	132 742	1 521	(4 447)	4 326	134 142
Autres immobilisations corporelles	100 993	3 877	(2 634)	6 430	108 166
Immobilisations en cours	91	16	-	-	107
Avances et acomptes	18 387	12 126	-	(17 828)	12 685
Amortissements et dépréciations	(302 472)	(21 953)	7 096	-	(317 329)
Terrains	(14 364)	(1 051)	56	-	(15 359)
Constructions	(119 199)	(6 193)	2	-	(125 390)
Installations techniques, matériel et outillage	(93 621)	(6 175)	4 425	-	(95 371)
Autres immobilisations corporelles	(75 288)	(8 534)	2 613	-	(81 209)
Valeurs nettes	208 092	(3 484)	-	-	204 607

L'évolution de l'exercice 2021 des immobilisations corporelles, incorporelles et financières s'explique essentiellement par les opérations de l'établissement Météo France décrites ci-dessous.

Les immobilisations brutes varient de +11 372 K€ sur l'exercice sous l'effet :

- des acquisitions de l'exercice : +18 469 K€
- des sorties d'immobilisations corporelles et incorporelles: (7 097 K€)

Les amortissements augmentent de 14 857 K€ sous l'effet :

- des dotations de l'exercice : +21 953 K€
- des sorties d'immobilisations corporelles et incorporelles : (7 096 K€)

Note 5.3 - Participations par mise en équivalence

Le poste participations par mise en équivalence concerne les filiales Cerfacs et Mercator et s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Titres mises en équivalence - Quote-part des capitaux propres avant élimination des titres sociaux	1 700	1 503
Ecart d'acquisition négatif - Mercator	12	12
Elimination des titres Cerfacs détenus par la société mère	(198)	(198)
Elimination des titres Mercator détenus par la société mère	(0)	(0)
Quote-part des capitaux propres	1 514	1 316
Quote-part du résultat	198	77
dont:		
Cerfacs	40	19
Mercator	158	58

Note 5.4 - Immobilisations financières

Le poste immobilisations financières se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres variations	31/12/2021
Valeurs brutes	804	4	(61)	0	747
Autres Titres immobilisés (a)	400	1	-	-	401
Prêts (b)	404	4	(61)	-	347
Provisions	-	-	-	-	-
Valeurs nettes	804	4	(61)	0	747

(a) Les autres titres immobilisés comprennent 322K€ d'obligations dans le cadre du nantissement pour garantie des emprunts contractés par Météorage.

(b) Les autres immobilisations financières correspondent à des prêts et cautionnements pour 404 K€

Note 5.5 - Clients et comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs brutes	30 948	33 764
Provisions pour dépréciation	(2 077)	(293)
Valeurs nettes	28 872	33 470

Les créances donnent lieu, le cas échéant, à l'enregistrement de provisions pour dépréciation déterminées, client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.

Provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Les provisions pour dépréciation des éléments de l'actif se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations provisions	Reprises provisions	31/12/2021
Provisions pour dépréciation	(293)	(1 938)	154	(2 077)
Valeurs nettes	(293)	(1 938)	154	(2 077)

Note 5.6 - Echancier des créances

L'échéancier des créances s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2021	31/12/2020
Créances d'actif immobilisé	93	232	422	747	804
Autres titres immobilisés	-	-	401	401	399
Autres immobilisations financières	93	232	23	347	405
Autres créances d'exploitation	39 704	3 588	-	43 292	46 125
Créances clients (Valeur brute)	30 949	-	-	30 949	33 764
Actif d'impôt différé	-	-	-	-	-
Autres créances	8 365	3 588	-	12 342	12 361
Total créances	39 797	3 820	422	44 039	46 929

Note 5.7 - Trésorerie et disponibilités

Le poste trésorerie et disponibilités se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et disponibilités	51 843	35 919
Valeurs mobilières de placement	1 070	670
Disponibilités	50 773	35 249
Régie d'avance et de recettes	48	56
Total trésorerie nette au tableau des flux de trésorerie	51 891	35 975

Note 5.8 - Détail des comptes de régularisation actif

Les comptes de régularisation actif sont exclusivement constitués de charges constatées d'avances.

Note 5.9 - Capital

Le capital de Météo-France au 31 décembre 2021 se décompose ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Financement non rattachés à des actifs déterminés	61 461	61 467
Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	104 305	100 995
Total capital	165 766	162 461

La variation du capital de 3 305 K€ se décompose comme suit :

- + 9 931 K€ de nouveaux financements de l'Etat rattachés à des actifs
- 6 621 K€ en quote-part reprise au résultat des financements de l'Etat rattachés à des actifs
- 5 K€ de baisse des financement non rattachés à des actifs déterminés

Note 5.10 - Provisions pour risques et charges

Les provisions couvrent les risques suivants :

En milliers d'euros	31/12/2020	Dotations	Reprises	31/12/2021
Provisions pour litiges	300	872	(293)	879
Autres provisions pour risques et charges	25 628	5 071	(2 976)	27 723
Ecart d'acquisition négatif - Mercator	(12)	-	0	(12)
Provisions pour risques et charges	25 916	5 943	(3 269)	28 590

Note 5.11 - Dettes financières

Les dettes financières se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2020	Souscription	Remboursement	31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 460	2	(280)	1 182
Dettes financières diverses	-	8	-	8
Concours bancaires courant	231	-	(185)	46
Total dettes financières	1 691	10	(465)	1 236

Note 5.12 - Echéances des Dettes

L'échéancier des dettes s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts et dettes financières	329	827	80	1 236	1 691
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	275	827	80	1 182	1 460
Dettes financières diverses	8	-	-	8	-
Découvert & soldes créditeurs de banque	46	-	-	46	231
Autres dettes d'exploitation	51 685	-	-	51 685	42 144
Fournisseurs et compte rattachés	7 382	-	-	7 382	6 901
Dettes sociales et fiscales	11 886	-	-	11 886	9 650
Dettes sur acquisition d'actifs courants	4 686	-	-	4 686	2 889
Passif d'impôt différé	61	-	-	61	65
Autres dettes diverses	2 520	-	-	2 520	1 047
Produits constatés d'avance hors subventions d'investissements	25 151	-	-	25 151	21 633
Total dettes	52 014	827	80	52 921	43 877

Note 5.13 - Chiffre d'Affaires consolidé du Groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est réparti de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
France	36 972	33 766
Export	20 117	15 972
Chiffre d'affaires	57 089	49 738

Note 5.14 - Autres produits d'exploitation

Le détail des autres produits d'exploitation s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Production stockée	-	-
Subventions d'exploitation	250 367	240 900
Reprise des amortissements et provisions d'exploitation	3 423	1 770
Subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	7 272	18 871
Transferts de charges d'exploitation	24	49
Production immobilisée	178	138
Autres produits d'exploitation	97 206	90 744
Autres produits d'exploitation	358 470	352 473

Note 5.15 - Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements immobilisations	(23 117)	(35 141)
Dotations aux provisions sur actif circulant	(1 928)	(216)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(5 943)	(1 176)
Reprises sur amortissements immobilisations	48	-
Dotations / Reprises hors écarts d'acquisition	(30 940)	(36 533)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(162)	(17)
Dotations aux amortissements et provisions	(31 102)	(36 550)

Note 5.16 - Analyse du résultat financier

Le poste résultat financier se décompose ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers	24	23
Produits des autres valeurs mobilières et des créances de l'actif immobilisé	14	8
Autres intérêts et produits assimilés	9	7
Différences positives de change	1	1
Prod. Nets sur cessions de VMP	-	7
Charges financières	(15)	(25)
Intérêts et charges assimilées	(13)	(20)
Différences négative de change	(2)	(6)
Résultat financier	9	(2)

Note 5.17 - Analyse du résultat exceptionnel

Conformément à l'instruction comptable commune des EPN, les comptes de charges et produits exceptionnels ont été supprimés dans les comptes de l'établissement Météo France. Ces comptes demeurent ouverts dans les comptes des filiales.

Le poste résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels	20	9
Produits de cession de titres	-	-
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	1	9
Transfert de charges exceptionnelles	19	
Charges exceptionnelles	(458)	(102)
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(409)	(6)
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital (a)	(49)	(95)
Dotations exceptionnelles aux amort. et provisions	-	-
Résultat exceptionnel	(438)	(92)

(a) Concerne la valeur nette comptable des actifs cédés

Note 5.18 - Impôts différés et Impôts sur les résultats

Charge d'impôt au compte de résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Impôts exigibles	288	(484)
Impôts différés	4	0
Charges (produits) d'impôt	292	(484)

Analyse des déficits reportables au 31 décembre 2021 :

En milliers d'euros	Reconnus	Non reconnus	Total
Météo France	-	39 919	39 919
Total	-	39 919	39 919

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé des sociétés intégrées	(5 584)	5 591
+ Société mise en équivalence	198	77
+ Ecart d'acquisition	(162)	(17)
+ Charges (Produits) d'impôt	288	(484)
Résultat net consolidé avant impôt, écart d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	(5 912)	6 015
Charge d'impôt théorique à 26,5 %	1 567	(1 684)
Impact des différences fiscales permanentes	(46)	(4)
Effet de l'imputation de bénéfices sur déficits sans IDA	7	907
Effet des pertes reportables non activée	(1 690)	-
Effet de l'application d'un taux d'impôt réduit	115	82
Crédits d'impôts et impôts forfaitaires	335	215
Divers	4	-
Charge d'impôt effective	292	(484)
Taux d'impôt effectif	(4,94%)	(8,04%)

Note 5.19 - Effectif

Effectif total moyen des permanents

En unité	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	1 359	1 326
Techniciens et agents de maîtrise	1 140	1 219
Employés	146	165
Ouvriers	83	91
Apprentis	2	-
Effectifs	2 731	2 801

Les effectifs correspondent à des équivalents temps plein sur l'exercice.

Les effectifs comprennent uniquement ceux des entreprises consolidées en intégration globale.

Note 5.20 - Rémunération des organes de direction

La rémunération des dirigeants versée par la société et/ou par ses filiales consolidées en intégration globale s'élève à un total de 979 K€.

Note 5.21 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé au titre du contrôle légal des comptes s'élève à :

- Météo France : 84 K€ TTC (pas de déductibilité de la TVA) ;
- Filiales en intégration globale : 48 K€

Note 5.22 - Analyse des Risques

Risque de taux :

La dette financière du groupe Météo-France a été souscrite intégralement à taux fixe. Il n'est donc pas exposé à un risque d'évolution des taux d'intérêt.

Risque de change :

Aucun des instruments financiers présentés dans les comptes au 31 décembre 2021 ne comprend de risque de change. Tous ces instruments sont en devise de présentation des comptes, soit l'euro.

Le Groupe exerce une partie de son activité à l'international ; cette activité est facturée majoritairement en euro et n'est pas susceptible d'être exposée à un risque de change significatif. Chaque entité est en charge de la couverture de ses projets internationaux facturés hors de la zone Euro.

Note 5.23 - Engagements hors bilan

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés		
Actif hypothéqué	224	270
Cautions	8 239	9 110
Pensions	210	-
Bail avant indexation du loyer	2 689	1 247
Autres engagements donnés	150	4
Total	11 511	10 631
Engagements reçus		
Contre garantie	9 200	7 250
Cautions	77	120
Total	9 277	7 370

Les cautions et le bail avant indexation du loyer correspondent principalement à des engagements donnés par Météo France International.

Compte personnel de formation :

Pour 2021, seul l'établissement public Météo France est concerné par le CPF. Au 31/12/2021, les droits acquis et non consommés sont estimés à 325 212 heures.

Pour les salariés du secteur privé, le DIF a été supprimé au 01/01/2015 suite à la création¹ du compte personnel de formation (CPF), lequel n'est pas géré par l'employeur.

Note 5.25 - Evènements post-clôture

Il n'existe pas d'évènements post-clôture même si la crise sanitaire liée au Coronavirus s'est prolongée au-delà de la clôture des comptes de l'exercice 2021. Cet évènement est mentionné dans le paragraphe « 2. Evènements de la période ».

¹ Par la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

Saint-Mandé, le 11 mars 2022

La Présidente Directrice Générale

L'Agent Comptable Principal

Mme Virginie SCHWARZ

Mr Claude HEILES